

## L'heure du conte annulée par l'arrondissement de Saint-Laurent

# Le Syndicat indigné par l'affaire Barbada

Nous sommes indignés d'apprendre que *L'heure du conte*, une activité prisée dans les Bibliothèques de Montréal, aurait été annulée par l'arrondissement de Saint-Laurent. L'activité prévue en novembre prochain dans les Bibliothèques Du Boisé et Vieux-Saint-Laurent aurait suscité une réticence de la part d'une élue de l'arrondissement.

Des articles publiés dernièrement<sup>1</sup> nous portent à croire que le fait d'être un artiste drag queen aura valu à Sébastien Potvin, alias Barbada de Babardes, un traitement discriminatoire l'empêchant d'exercer la lecture d'un conte pour enfants.

### Un appui de taille

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, a donné son appui sans équivoque à la présence de la diversité dans les Bibliothèques montréalaises sur Tweeter le 5 juillet dernier : « Il y aura toujours de la place pour les drag queens dans nos bibliothèques et lieux de diffusion. Par leur présence et leur art, elles contribuent à faire de Montréal une ville plus ouverte, juste et inclusive ». #polmtl. Votre Syndicat partage totalement cette vision de la diversité.

### Dénoncer une situation discriminatoire

Les personnes qui présentent l'heure du conte n'ont pas à se justifier quant à leur différence. Personne ne devrait expliquer son handicap, son genre, son orientation sexuelle ou quoique ce soit d'autres pour pouvoir présenter l'heure du conte. Demander à Barbada de le faire est inacceptable et discriminatoire.

Pourtant, c'est précisément ce que l'arrondissement lui demande. À ce propos, Barbada a déclaré dans l'article, Un conte animé par une drag queen crée un débat à Saint-Laurent<sup>2</sup>, de Violette Cantin dans Le Devoir paru le 12 juillet dernier. « Le but, c'est de se parler » L'artiste en question a bon espoir de pouvoir parler aux élus sous peu, mais déplore la manière dont la situation a évolué. « Si j'avais été au courant un peu avant, j'aurais pu proposer aux élus de me rencontrer avant de mentionner leur inconfort. »

Demanderait-on à une personne racisée, handicapée ou de toute autre catégorie de se prêter à cet exercice ? C'est pourtant ce que laisse entendre le journaliste Mario Girard de La Presse dans son article Qui a peur de Barbada ?<sup>3</sup> paru le 5 juillet 2022 : « Ce qui m'achale dans cette extrême prudence, c'est que des élus veulent décider de ce qui est bien ou pas pour la morale des citoyens. Personne n'est obligé d'aller voir Barbada dans une bibliothèque. Peut-on laisser aux parents le soin de décider ce qui est bon ou mauvais pour leurs enfants ? ».

Il semble y avoir un jugement moral derrière le fait qu'une drag queen présente L'Heure du conte dans cet

extrait du même article de monsieur Girard : « Vous imaginez la scène : Sébastien Potvin va rencontrer des élus municipaux de la métropole du Québec pour leur dire qu'il va raconter des histoires de crocodile et de princesse aux enfants et qu'il ne va pas leur parler de bites, de boules et de nounes ! »



### La position du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Le SCFP, notre Syndicat, dénonce également cette situation discriminatoire. Le Comité du triangle rose du SCFP-Québec fait connaître et défend les droits et les libertés des personnes LGBTQ2+. La participation active de ses membres aux coalitions, aux efforts de lobbying et aux campagnes contribue à sensibiliser les gens à la vie et aux points de vue des membres LGBTQ2+, tant au sein des structures du SCFP-Québec que dans les lieux de travail et les collectivités.

### Vigilance pour la suite des choses dans ce dossier

Au besoin, des rencontres seront tenues avec nos membres des Bibliothèques de l'arrondissement de Saint-Laurent pour faire toute la lumière sur cette affaire. Votre Syndicat restera à l'affût des développements dans cette triste affaire.

Le Comité exécutif du SFMM429 a décidé de mettre sur pied un Comité LGBTQ2I en juin dernier. Malheureusement, il n'a pas été possible de procéder à l'élection des membres de ce comité lors du Conseil général tenu le 21 juin 2022 en raison de l'absence du quorum prévu aux statuts et règlements du Syndicat. Le processus reprendra en octobre 2022 lors du prochain Conseil général des personnes représentantes syndicales.

Sources :

<sup>1</sup><https://journalmetro.com/actualites/politique/2857805/drag-queen-ensemble-montreal/>

<sup>2</sup><https://www.ledevoir.com/culture/729963/inclusivite-incertitudes-concernant-la-tenue-d-une-heure-du-conte-animee-par-une-drag-queen>

<sup>3</sup><https://www.lapresse.ca/arts/chroniques/2022-07-05/qui-a-peur-de-barbada.php>